



**Gérard Deltell**  
Député de Chauveau  
Leader parlementaire du deuxième  
groupe d'opposition

Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Chauveau dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 2 octobre 2013, en référence à l'article 97 RAN.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Benoit Charette**  
Directeur de cabinet  
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 3.96  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 644-1467  
Télécopieur : 418 528-9479

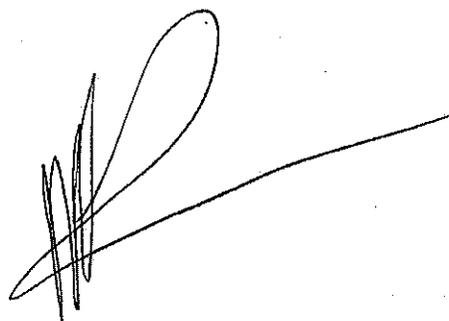
Bureau de circonscription  
359, rue Racine  
Québec (Québec) G2B 1E9  
Téléphone : 418 842-3330  
Télécopieur : 418 842-6444

## AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de présenter un projet de loi prolongeant le délai de prescription prévu à la Loi électorale et permettant au Directeur général des élections du Québec de poursuivre pour les infractions commises pendant toute la période couverte par la commission Charbonneau.

Que l'Assemblée nationale demande aux partis politiques de s'engager formellement à rembourser toutes les sommes reçues illégalement pendant cette même période »

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a large loop and a long horizontal line extending to the right.

1/10/13

10h52.